

M. Taché a signé, dans les Soirées, plusieurs écrits portant tous le même cachet de cette foi sincère, et de cette philosophie chrétienne si admirable que notre siècle cherche à remplacer fort mal à propos, par toutes sortes de systèmes dont le dernier écos ne poursuit son règne d'un jour, qu'après avoir dévoré ses aînés.

NAPOLÉON LEGENDRE.

(A continuer.)

NOS GRAVURES

Un berger de la Palestine. — Le voyageur en Palestine passe parfois dans des vallons couverts de verdure ; ce sont les pâturages frais et verdoyants, que le psalmiste chante souvent. On y voit de côté et d'autres des troupeaux de chèvres et de brebis, au milieu desquels le berger se promène. Un écrivain le compare à un père au milieu de ses enfants. Il leur parle, les appelle de leur nom, et les brebis le connaissent, autant et plus par la voix que par les vêtements. Ils accourent au son de sa parole, et le suivent partout. Mais aussi, quels soins ne leur donne-t-il pas ! Les paraboles que notre Seigneur redisait à ses disciples sur le Bon Pasteur en indiquent toute l'étendue. "Le Bon Pasteur, dit-il, donne sa vie pour ses brebis." Le dévouement ne saurait aller plus loin.

Une famille d'émigrés attaquée par les Sauvages. — Voici une scène qui ne se répète que trop fréquemment sur les plaines du Sud-Ouest. Hâtons-nous de dire que sur le territoire canadien, ces horreurs sont inconnues ; nous vivons en amitié avec nos frères les Peaux-Rouges, et nous leur faisons respecter les lois qui les protègent comme nous. Mais aux États-Unis, dans les prairies du Texas et des territoires à l'ouest du Mississipi, on a parfois oui dire que des familles entières avaient été anéanties dans des massacres inspirés par la haine que les Sauvages de ces contrées portent aux blancs. La guerre qui sévit encore entre les deux races ne s'étend aucunement sur le territoire canadien, et les émigrés qui vont peupler le Manitoba et le Nord-Ouest n'ont rien à redouter des pacifiques chasseurs qui reconnaissent Victoria pour leur souveraine.

Un champignon monstre. — Le champignon dont nous présentons la gravure est de l'espèce Lycoperdon giganteum, vulgairement dite vesse-de-loup. Il a été cueilli sur la montagne de Montréal, et mesure environ 33 pouces de circonférence. On les trouve de cette qualité depuis un pouce à dix-huit pouces de diamètre. Les uns sont parfaitement ronds, les autres irréguliers dans leur forme. Ils ont d'abord la chair blanche donnant l'odeur aromatique du champignon, et présentant l'apparence de fromage à la crème. Dans cet état, ils sont bons à manger ; mais plus tard, la chair se change en poussière, et la peau éclate au toucher. On peut les accommoder de diverses façons : en steak, frits dans le beurre et saupoudrés de poivre et de sel ; en petits carreaux, bouillis d'abord, puis étuvés avec une sauce blanche ; on l'ajoute comme condiment au bifteck, et l'on en fait de l'omelette avec des œufs. Les pâtés au veau, au poulet, etc., en reçoivent une saveur excellente. Nos habitants, en s'appliquant à connaître les bonnes variétés de champignons, pourraient en retirer un grand bénéfice ; car les hôtels et restaurants les leur achèteraient à bon prix.

Femmes serbes ornant les tombes des victimes. — Ce dessin représente une coutume des pays slaves, qui ressemble beaucoup à celle en vogue chez les sauvages de l'Amérique. Ils plantent des branches d'arbres, ou des petits mâts sur la tombe de leurs amis, et les couvrent d'offrandes et de sacrifices ; les uns de nature à satisfaire aux besoins alimentaires, les autres propres à vêtir le corps humain. Ce rapprochement serait-il de pur hasard, ou fondé dans les superstitions

naturelles à l'esprit humain quasi-inculte ? Toujours est-il que la coutume, telle que pratiquée et par les Indiens et par les Serbes, est touchante, plutôt que ridicule. Certes, la gravure que nous reproduisons excite à la pitié, et rappelle de plus les horribles massacres qui ont désolé les contrées que les Turcs ont parcourues. G.-E. D.

BIOGRAPHIES ET PORTRAITS

PAR M. L. O. DAVID

Nous accusons réception d'un exemplaire de ce bel ouvrage de 300 pages, qui sort de la plume élégante de M. David quant au fond, des ateliers de MM. Beauchemin et Valois quant à la typographie et la reliure, et de ceux de la Cie. Burland-Desbarats quant aux vingt portraits qui accompagnent les biographies. La plupart de ces dernières ayant paru dans les colonnes de L'Opinion Publique, nos lecteurs en connaissent toutes les excellentes qualités. Nous espérons que la vente du volume compensera quelque peu l'auteur de son travail, si précieux au point de vue de l'histoire.

Ce livre est en vente chez MM. Beauchemin et Valois ; le prix en est de \$2.00. Voici les noms des vingt et un personnages que M. David a groupés dans ce volume :

- Joseph Papineau, l'hon. L.-J. Papineau, C.-M. de Salaberry, M. Joseph Roy, Joseph-Rémi Vallières, Monseigneur Plessis, Sir Louis-Hippolyte Lafontaine, l'hon. A.-N. Morin, Messire I.-S. Lesieur Désaulniers, Sir George-Etienne Cartier, Francis Cassidy, Joseph Papin, l'hon. P.-J.-O. Chauveau, C.-S. Cherrier, écriv. C. R., Monseigneur Bourget, Monseigneur Charles-Edouard Fabre, M. Evariste Gélinas, Monseigneur Taché, le Dr. Robert Nelson, Wolfred Nelson, Charles-Ovide Perrault.

MANDEMENT DE MONSEIGNEUR L'ÉVÊQUE DE MONTREAL,

ANNONÇANT SA DÉMISSION

IGNACE BOURGET, PAR LA GRACE DE DIEU ET DU SIÈGE APOSTOLIQUE, ÉVÊQUE DE MONTREAL, ETC., ETC.

Au Clergé séculier et régulier, aux Communautés religieuses et à tous les Fidèles de notre Diocèse, Salut et Bénédiction en Notre Seigneur.

(Suite et fin)

IX. § AUTRES RECOMMANDATIONS

Dans l'unique et ardent désir de contribuer, autant qu'il est en Nous, au plus grand bien du diocèse, pour qu'étant toujours gouverné selon les saintes règles de l'Eglise, il puisse prospérer et opérer tout le bien qu'il est appelé à faire, Nous croyons devoir, N. T. C. F., insister sur les points suivants :

1. Ayez toujours pour le Souverain Pontife une profonde vénération, un amour filial, une obéissance aveugle à tous les décrets qui émanent de sa suprême puissance. Montrez-vous en toutes circonstances humbles et dociles envers tout ceux qui partagent son autorité, pour l'aider dans le gouvernement de l'Eglise universelle, savoir : les Eminentes Cardinaux, Prélats et autres personnages élevés, qui forment ce que l'on appelle communément le Saint-Siège, la Sainte Eglise Romaine, y compris les fidèles qui sont spécialement sous son Magistère. Unde unitatis vigor per totum Ecclesie Corpus diffunditur. En vue de tant de grâces qui en découlent, attachez-vous de cœur et d'âme à la Papauté, qui a pour mission divine de gouverner, diriger et sauver les nations qui espèrent en elle. Ah ! puisse ce diocèse lui être toujours et invariablement dévoué ! Il n'aura jamais à craindre le naufrage ; et il pourra compter sûrement sur le succès de ses œuvres.

2. Attachez-vous par des liens indissolubles à vos Pasteurs, Evêques, Curés, Religieux et autres prêtres. Il y a de vos plus grands et de vos plus chers intérêts. Car tous, selon le degré qu'ils occupent, dans la sacrée hiérarchie, travaillent, veillent, prêchent, confessent, pour le salut de vos âmes dont ils répondent devant Dieu. Regardez, dit Saint-Ignace, Martyr, votre Evêque comme vous représentant N. S. Jésus-Christ, et vos prêtres, comme tenant la place des Apôtres. Pénétrés de ce sentiment de foi, aimez-les et obéissez-leur en tout ce qui regarde le soin de vos âmes. Tenez à la doctrine qu'ils vous enseignent au nom de Jésus-Christ, soit qu'ils vous parlent d'un commun accord, ou par des lettres collectives. Ne croyez pas ceux qui vous diraient qu'ils sont hommes à revenir sur leur enseignement, par exemple sur celui qu'ils ont solennellement et officiellement proclamé dans leur Lettre Pastorale du 22 Septembre dernier. Heureux donc le peuple qui met toute sa confiance dans le Seigneur son Dieu, et dans les pasteurs qu'il a préposés à la garde et au soin des âmes !

3. Aimez-vous les uns les autres, sans égard aux qualités personnelles, ou à la distinction de race ou d'origine. Car Dieu est le Père de tous, quoiqu'il le soit plus spécialement des fidèles qui, par la foi, sont les enfants de l'Eglise. Aimez-vous d'un amour sincère et véritable ; et, donnez-en la preuve par vos œuvres. Aimez vos familles et travaillez à en faire des familles saintes. Aimez vos co-paroissiens ; et ne faites avec eux tous qu'un cœur et qu'une âme, pour contribuer généreusement aux charges communes de la paroisse, pour qu'il n'y manque rien de tout ce qui peut être nécessaire à l'entretien des Eglises, au soutien des pasteurs, au soulagement des pauvres, des malades et des affligés. Aimez votre Diocèse qui forme une réunion de familles domestiques et paroissiales, et qui, lui aussi, constitue une famille diocésaine, sous la surveillance de l'évêque, qui en est le père. Comme membres de cette grande famille, intéressez-vous au succès des œuvres qui s'y font pour l'honneur de la religion qui doit se montrer, par ses œuvres, grande et généreuse. Continuez à vous intéresser en particulier à la construction de la nouvelle cathédrale que Nous avons entreprise non pour Nous, comme il vous est plus facile que jamais de vous en convaincre, mais pour tous et chacun de ceux qui en font partie. Cela ne Nous empêche pas de Nous y intéresser vivement, comme si Nous devions en avoir l'usage. Aussi la voyant s'élever sous nos yeux, par une protection toute particulière de la divine providence, Nous prions pour ceux qui contribuent à la construction de ce beau monument religieux, en disant à Dieu, dans la simplicité de notre cœur, avec l'Eglise qui nous met à la bouche cette touchante prière :

"Seigneur notre Dieu, que votre saint Esprit descende sur ce temple et sur son autel, pour sanctifier vos dons et ceux de votre peuple. Ils seront bénis ceux qui vous ont bâtis. Pour vous, ô Eglise sainte, véritable Sion, vous vous réjouirez dans vos fils, puisqu'ils seront tous bénis et qu'ils se rassembleront auprès du Seigneur. Benedicti erunt, qui te edificaverunt, etc."

4. Tenez à honneur, N. T. C. F., à avoir des Eglises bien propres, bien entretenues et bien ornées. Car l'on juge de la foi d'un peuple par ses églises. Là-dessus Nous n'avons que de justes éloges à rendre au zèle qui vous anime pour la Maison du Seigneur.

Mais Nous ne terminerons pas ce Mandement sans vous répéter ce que Nous avons dit déjà du soin que vous devez prendre de vos cimetières, et de la dévotion qui doit vous engager à y aller prier pour vos parents et amis dont les corps y reposent, afin que leurs âmes puissent être purifiées de toutes souillures, pour être admises dans le séjour des saints. A cette fin, Nous vous avons invités et Nous vous invitons de nouveau à demander que le Chemin de la Croix y soit érigé, après que ces cimetières auront été suffisamment préparés à devenir un lieu de pèlerinage pour le soulagement des saintes âmes du Purgatoire.

Vous connaissez les raisons particulières pour lesquelles Nous avons fait sous ce rapport appel à votre piété. Aussi, serez-vous prêts à répondre à vos enfants et petits-enfants qui vous demanderont dans la suite des temps, pourquoi l'on tient en si bon état ces champs de morts et quelles raisons on a eu d'y faire ériger le Chemin de la Croix. Ça été, leur répondrez-vous, pour réparer la grave injure faite à ce lieu saint, et montrer toute l'horreur que le peuple catholique en a ressentie, et faire connaître à toutes les générations à venir, que tous ceux qui négligent de remplir leurs devoirs religieux et qui meurent dans la disgrâce de l'Eglise, doivent être privés des honneurs de la sépulture ecclésiastique. Ces beaux cimetières qu'arrosent les fontaines de grâces, qui couleront du Calvaire, parleront donc bien éloquemment pour dire à tous, que les enfants rebelles ne doivent pas reposer à côté des bons enfants de l'Eglise. Tous ceux donc qui visiteront en grand nombre ces pieux cimetières, en sortiront pénétrés de la nécessité de vivre en bons chrétiens, pour se procurer les avantages qu'il faut en attendre, dans ce monde et dans l'autre.

X. § DERNIERS ADIEUX

Il est temps maintenant, N. T. C. F., de vous faire nos derniers adieux. Pour vous les faire convenablement, Nous empruntons les paroles suivantes au discours que Saint-Gregoire de Naziance adressa au clergé et au peuple de Constantinople, avant de quitter cette grande ville. Comme vous allez le voir, il y fait ses adieux aux Evêques et aux Prêtres, aux Religieux et aux Religieuses, aux grands de la Cour et aux citoyens de la ville, dans un langage véhément qui révèle les profondes émotions de sa belle âme. Il salue en même temps, avec des sentiments religieux, l'auguste Trinité, qu'il avait honorée avec un ardent amour, les Anges et les Saints qui l'avaient protégé, dans le pénible ministère qu'il avait exercé dans cette ville, et fait ses adieux aux Eglises qui avaient été le théâtre de son zèle.

"Je suis, disait-il à une foule immense réunie pour l'entendre une dernière fois, chargé d'années et d'infirmités ; et je n'aspire plus qu'après la mort. Je fais des vœux pour que mon successeur... se montre un défenseur héroïque de la foi. Je lui laisse volontiers un trône où l'on m'avait forcé de m'asseoir. Adieu, daignez conserver quelque souvenir de moi... Laissez-moi partir ; je vous le demande au nom de mes cheveux blancs et de mes longs travaux pour le service de Dieu et de son Eglise... Mes cheveux blancs m'avertissent qu'il me faut songer au repos. Je vous en supplie donc,

au nom de l'auguste Trinité que nous honorons de concert... laissez-moi vous quitter... Dieu saura, dans sa miséricorde, vous donner un pasteur digne de lui et de vous, un évêque dont la vertu courageuse réprimera les lâches et serviles complaisances, et qui osera, s'il le faut, affronter la haine du peuple pour servir la vérité. Adieu donc et pour la dernière fois... Adieu, vous toutes Eglises de Constantinople, demeures sacrées de la foi... Adieu, Saints Apôtres, céleste colonie, qui m'avez servi de modèle dans mes combats... Adieu, Chaire pontificale... Concile de pontifes, Sénat des prêtres, vous tous enfin, ministres du sanctuaire, qui environnez la table sacrée. Adieu, Chœur des Nazaréens, harmonie des psaumes... sainteté des vierges, modestie des femmes, assemblée des orphelins et des veuves, regards des pauvres tournés vers Dieu et vers moi. Adieu, maisons hospitalières, amants du Christ et succursales à mon infirmité... Adieu, grande cité, vraiment amie du Christ, je me plais à lui rendre ce témoignage... Encore un conseil avant de la quitter pour jamais : qu'elle demeure fidèle à la vérité ; qu'elle réforme ses mœurs et qu'elle serve mieux le Seigneur... Adieu, Ange Gardien de cette Eglise, qui protège ma présence... Et vous, Trinité Sainte, ma pensée et ma gloire ; puissent l'Orient et l'Occident, pour lesquels j'ai combattu et pour lesquels je suis accablé, conserver votre foi parmi eux, et puissiez-vous les sauver tous ! Sauvez mon peuple ! Que j'apprenne chaque jour qu'il s'élève en sagesse et en vertu. Mes enfants, gardez le dépôt sacré des traditions ; souvenez-vous de mes labeurs. Que la grâce de Jésus-Christ Notre-Seigneur demeure avec vous tous." Amen.

Nous ne terminerons pas ce long Mandement, qui est le dernier que Nous avons à vous adresser, sans vous faire observer que ce fut à pareil jour, il y a quarante ans, que notre vénéré prédécesseur prit, sous la protection de l'Immaculée Vierge, dont l'Eglise célèbre la bienheureuse naissance, possession de son nouveau diocèse. Il monta donc le trône épiscopal en un jour plein de grâces et de bénédictions. C'est dans ce même jour que Nous nous déchargeons du lourd fardeau que sa mort prématurée fait peser depuis trente-six ans sur nos faibles épaules. Priez donc, N. T. C. F., pour notre démission, aussi bien que Son exaltation tourne au plus grand bien de ce diocèse.

PRIÈRE À LA SAINTE VIERGE

O divine Marie, Vierge Immaculée et glorieuse Mère de Dieu, permettez qu'aujourd'hui Nous déposions à vos pieds sacrés le lourd fardeau de la charge pastorale qui Nous fut imposée il y a trente-six ans par l'Eglise, et que, pour cela, Nous dûmes recevoir avec une humble soumission, dans la ferme confiance que vous seriez vous-même notre soutien, notre guide, notre force, notre consolation.

Ce fut avec le plus ferme espoir que toutes les grâces, dont Nous sentions si vivement le besoin, nous seraient accordées, en temps opportun, que nous proclamâmes les inépuisables trésors de grâces cachées dans votre très-saint et immaculé Cœur, en érigeant dans toutes les paroisses et communautés de ce diocèse l'Archiconfrérie, en chargeant les Chanoines nouvellement institués d'en être les zèles propagateurs. Afin de mieux Nous assurer la protection de ce Cœur si admirable et si puissant, Nous voulûmes assister à la glorieuse définition du dogme de votre Immaculée Conception, qui a fait couler des torrents de grâces dans le monde entier, et en particulier dans ce diocèse, qui vous est tout spécialement dévoué !

Vous avez daigné, ô Mère de grâce et de miséricorde, accepter nos vœux et ceux de toutes les âmes dévotes que votre divin Fils a confiés à vos soins. C'est vous qui avez suppléé à tout ce qui Nous manquait de lumières, de talents, de connaissances, pour accomplir les œuvres de notre vocation. Aussi, tous ceux qui ont vu prospérer ces œuvres ont été forcés de reconnaître que vous étiez avec Nous, pour que votre adorable Fils fût glorifié, lui à qui est dû tout honneur dans les siècles des siècles.

Notre bonne et tendre Mère, achevez maintenant ce que vous avez daigné commencer, par pure bonté ; et mettez le comble à votre maternelle charité, en prenant sous votre protection toutes ces œuvres et en béniissant tous ceux et celles qui ont bien voulu y contribuer, afin qu'ils en reçoivent ici-bas la récompense au centuple avec la gloire éternelle dans le séjour des saints.

Daignez enfin accepter l'offrande de tout ce que Nous avons et de tout ce que Nous sommes, afin que déchargé du lourd fardeau que Nous avons porté jusqu'ici, par obéissance à la sainte Eglise que vous aimez tant, Nous puissions, dans la retraite, expier toutes les fautes de la vie passée pour qu'étant purifié de toute tache et souillure, Nous puissions entrer dans le Ciel dont vous êtes la Porte, pour jouir du bonheur éternel en votre présence et en la compagnie de tous les Anges et de tous les saints. Ainsi soit-il.

Sera le présent Mandement lu au prône de toutes les églises dans lesquelles se fait l'Office public et au Chapitre de toutes les Communautés religieuses, le premier dimanche après sa réception.

Donné à Montréal, le huit septembre mil huit cent soixante-seize, sous notre seing et sceau et le contre-seing de notre secrétaire.

† IG. EV. DE MONTREAL.

L. † S.

Par Monseigneur,

J. O. PARÉ, Chan. Secrétaire.